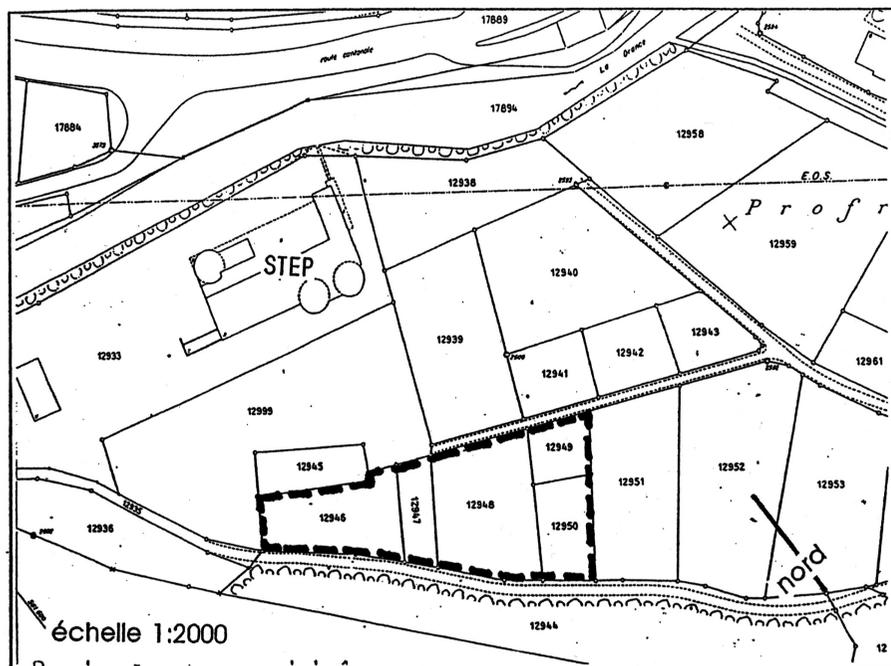


## **Cahier des charges No. 1 - Secteur "Zone artisanale de Profray" Châble**

### **A. Description**

#### **1. LOCALISATION DU PERIMETRE**



#### **2. Statut légal**

Zone artisanale A2

#### **3. Caractéristiques du lieu**

##### **Sites :**

Paysage agricole

##### **Bâtiments existants :**

A côté de la STEP

##### **Accès :**

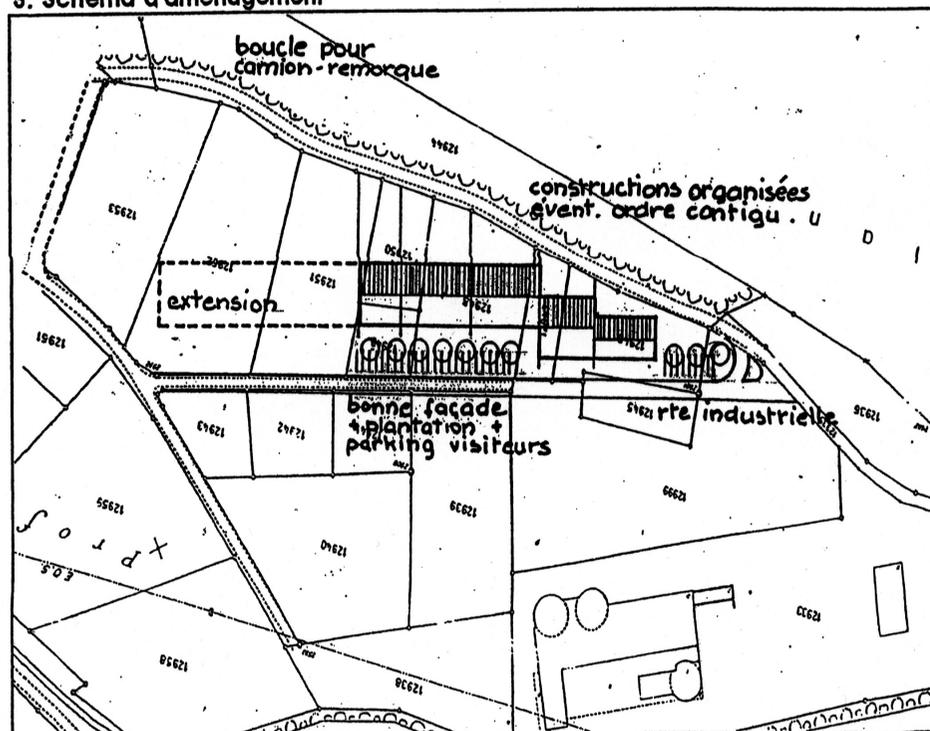
Route d'accès à la STEP et desserte agricole, à compléter

##### **Equipements techniques :**

A compléter.

## B. MESURES D'AMENAGEMENT

### 3. Schéma d'aménagement



#### 1. Objectif général :

Assurer une mise en valeur judicieuse et une utilisation rationnelle des terrains, tout en respectant le paysage et le voisinage de la STEP.

#### 2. Mesures

##### **Projet :**

Etablir un plan d'aménagement détaillé (PAD) avec projet de remembrement parcellaire.

##### **Sites :**

Le front de la zone, côté vallée, doit être soigneusement traité, éventuellement avec un écran de végétation.

##### **Prescriptions :**

L'implantation des constructions sera organisée selon un concept cohérent et harmonieux. Un ordre contigu peut être prescrit. Une possibilité de développement vers l'Est et le Nord doit être réservée.

##### **Accès :**

Une route de desserte de type industriel doit assurer l'accès à l'ensemble de la zone, éventuellement une boucle. Prévoir des parkings pour employés et visiteurs.

##### **Remembrement :**

Etablir pour le secteur un projet de lotissement pour favoriser une occupation cohérente du sol.

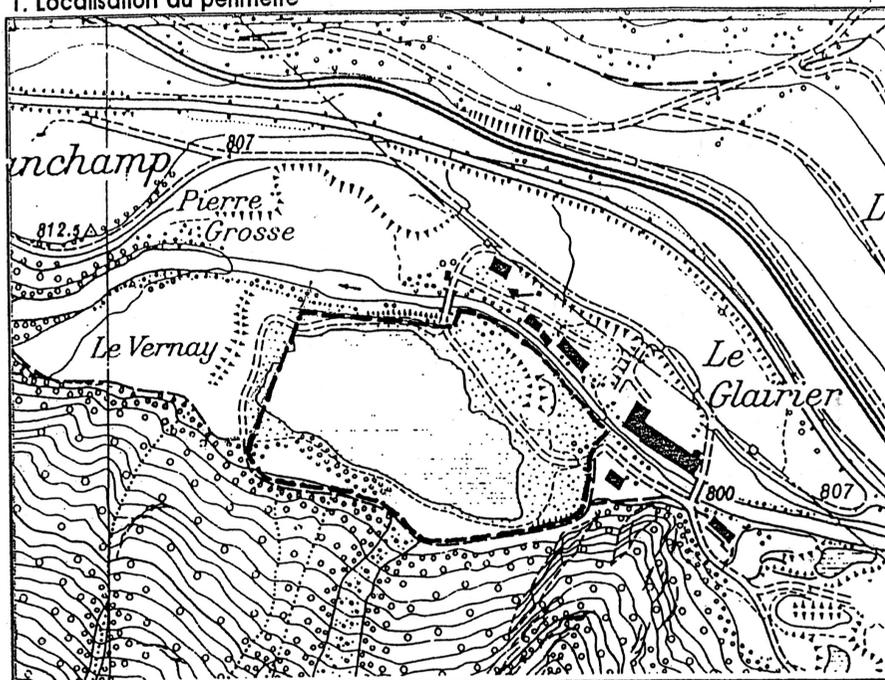
##### **Equipements techniques :**

A compléter selon les données du plan des équipements.

## Cahier des charges no. 2a - Secteur "Le Vernays" au Châble

### A. Description

#### 1. Localisation du périmètre



#### 2. Statut légal

Zone protection de la nature

#### 3. Caractéristiques du lieu

##### **Sites :**

Lac de gravière en bordure de Dranse, partie Est

##### **Bâtiments existants :**

Aucun

##### **Accès :**

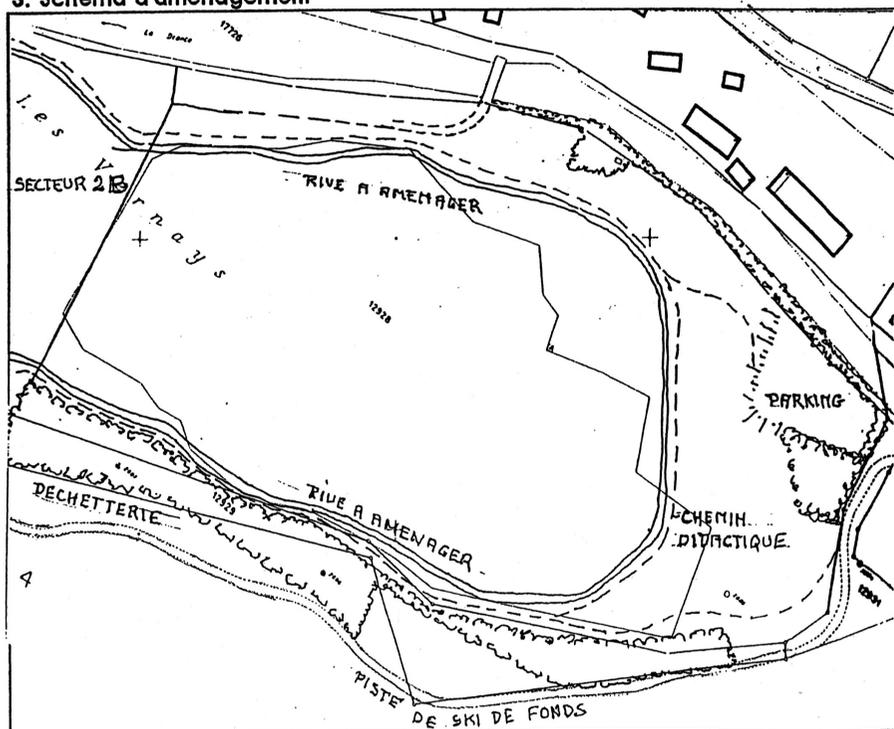
Route d'accès à la STEP, dessertes de chantier et desserte agricole, à réorganiser

##### **Equipements techniques :**

Aucun

## B. MESURES D'AMENAGEMENT

### 3. Schéma d'aménagement



#### 1. Objectif général :

Réaménager le site en vue de l'aménagement d'un lac entouré d'une zone de protection de la nature. Aménager une place de compostage communale.

#### 2. Mesures

##### **Projet :**

Etablir un plan d'aménagement détaillé (PAD) pour l'ensemble du secteur, prévoyant les conditions de remise en état par étapes et de gestion. Réserver un emplacement pour le compostage des déchets agricoles.

##### **Sites :**

Mettre en valeur les richesses naturelles du site. Conserver l'aire forestière et mettre en valeur les lisières.

##### **Prescriptions :**

Tenir compte des mesures de protection des torrents et de leurs rives. Aménager les rives pour qu'elles soient stables et sans danger.

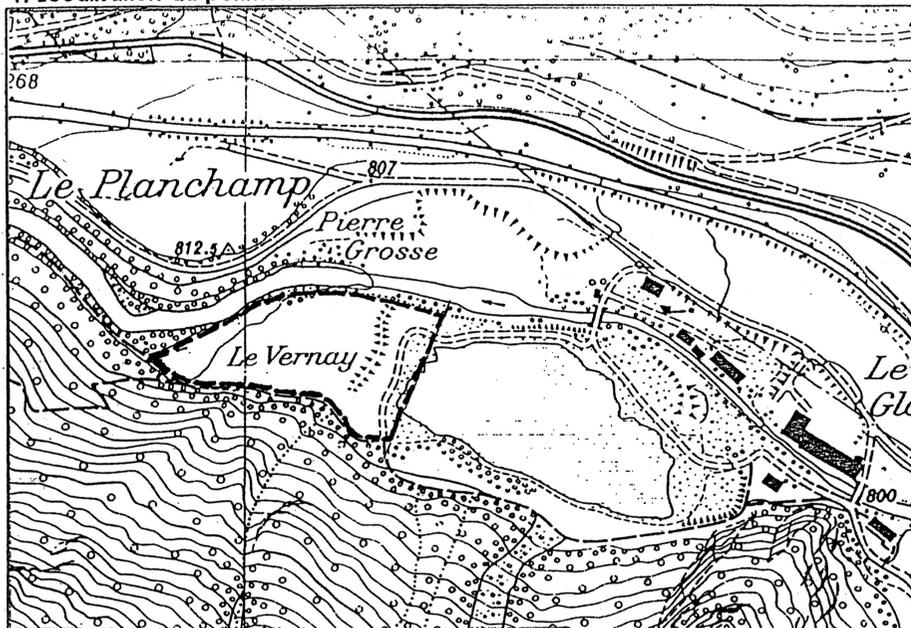
##### **Accès :**

Aménager un parking à proximité de l'accès. Aménager un chemin de service sous forme de promenade paysagée, chemin didactique, faisant le tour du lac. Prévoir le passage de la piste de ski fond.

## Cahier des charges no. 2b - Secteur "Le Vernays" au Châble

### A. Description

#### 1. Localisation du périmètre



#### 2. Statut légal

Zone d'activités sportives et récréatives

#### 3. Caractéristiques du lieu

##### **Sites :**

Lac de gravière en bordure de Dranse, partie Ouest, plus secteur agricole

##### **Bâtiments existants :**

Aucun

##### **Accès :**

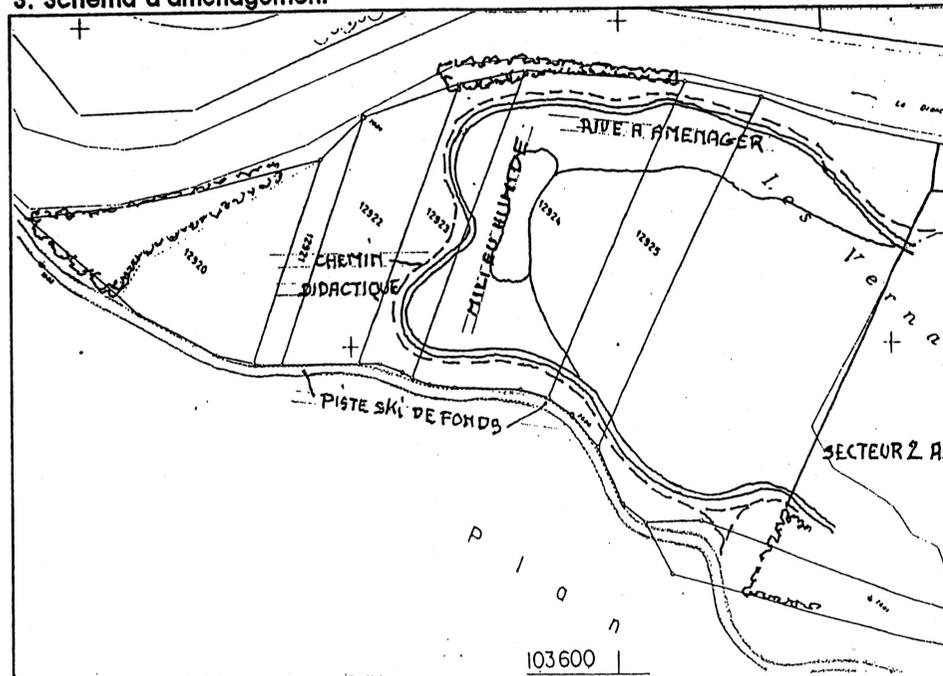
Depuis la route d'accès à la STEP, dessertes de chantier et desserte agricole, à réorganiser

##### **Equipements techniques :**

Aucun.

## B. MESURES D'AMENAGEMENT

### 3. Schéma d'aménagement



#### 1. Objectif général :

Terminer l'exploitation et restituer le site en vue de l'aménagement d'un lac avec une zone de détente et de loisirs.

#### 2. Mesures

##### **Projet :**

Etablir un plan d'aménagement détaillé (PAD) pour l'ensemble du secteur, prévoyant les conditions d'exploitation du lac et de remise en état des rives par étapes. Organiser les activités de loisirs.

##### **Sites :**

Surface d'exploitation maximum 25% des surfaces mises à disposition. Prévoir un aménagement paysager des rives. Prévoir un biotope humide favorable aux batraciens.

##### **Prescriptions :**

Tenir compte des mesures de protection des torrents et de leurs rives. Aménager les rives pour qu'elles soient stables et sans danger.

##### **Services :**

Prévoir et localiser les bâtiments de service (entretien, WC, etc.).

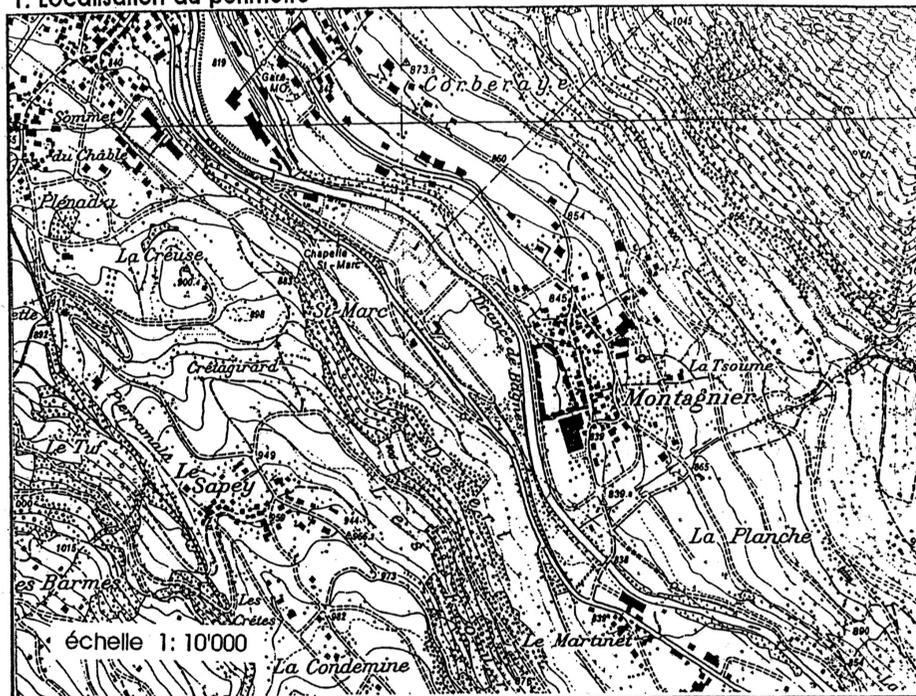
##### **Accès :**

Organiser un accès avec possibilités de parcage. Aménager un chemin de service sous forme de promenade paysagée faisant le tour du lac. Prévoir le passage de la piste de ski de fond.

## **Cahier des charges no. 3 - Secteur "Sous-Vellaz" à Montagnier**

### **A. Description**

#### **1. Localisation du périmètre**



#### **2. Statut légal**

Zone d'habitation moyenne densité R2

#### **3. Caractéristiques du lieu**

##### **Sites :**

Paysage agricole, plateau en bordure de Dranse

##### **Bâtiments existants :**

A côté de l'ancienne usine de Montagnier (Manenti)

##### **Accès :**

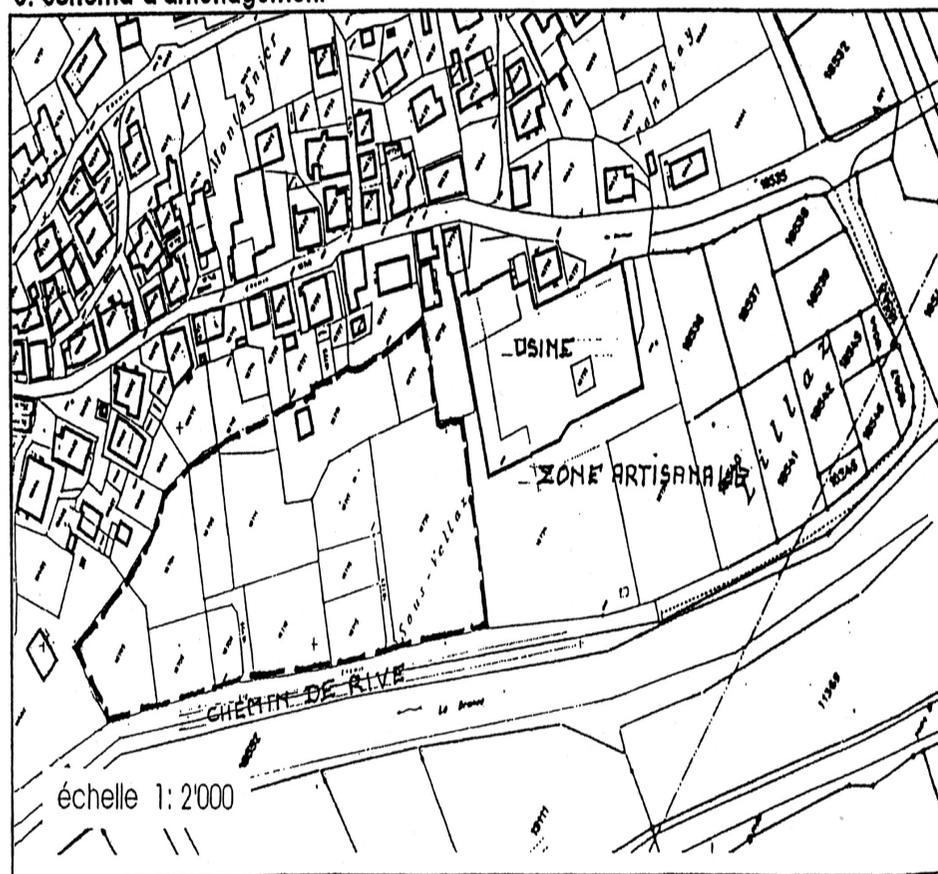
Route d'accès agricole à compléter

##### **Equipements techniques :**

A compléter

## B. MESURES D'AMENAGEMENT

### 3. Schéma d'aménagement



#### 1. Objectif général :

Organiser des possibilités de bâtir pour les résidents sous forme de quartier d'habitat familial groupé.

#### 2. Mesures

##### **Projet :**

Etablir un plan d'aménagement détaillé (PAD) prévoyant l'organisation de constructions d'habitat individuel structurées et les réseaux d'infrastructures.

##### **Sites :**

Le front de la zone, côté Dranse, doit être soigneusement traité, tenir compte du site et particulièrement de la proximité du vieux village de Montagnier et de la zone de protection de la rive.

##### **Prescriptions :**

L'implantation des constructions sera organisée selon un concept cohérent et harmonieux. Un ordre contigu peut être prescrit. Utiliser rationnellement les possibilités de bâtir ( $u=0.5$ ).

##### **Accès :**

Une route de desserte doit assurer l'accès à l'ensemble de la zone. Prévoir des parkings/garages pour résidents et visiteurs. Laisser un passage public en bordure de Dranse pour les promeneurs, les parapentistes et les skieurs.

##### **Remembrement :**

Etablir pour le secteur un projet de lotissement pour favoriser une occupation cohérente du sol.

##### **Equipements techniques :**

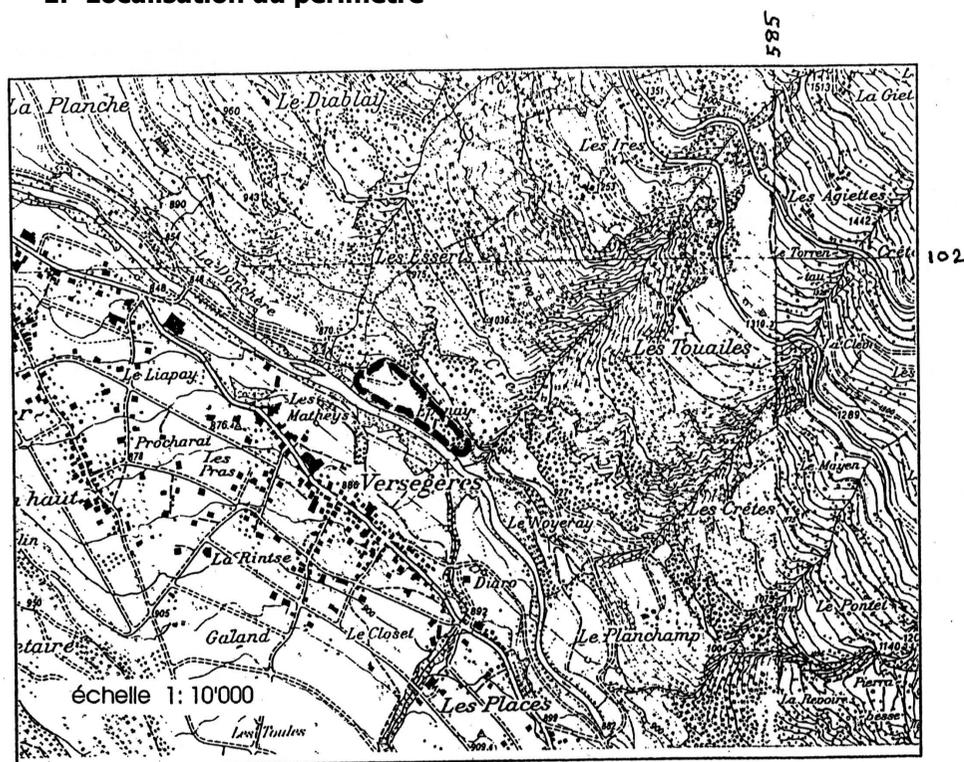
A compléter selon données du plan des équipements.

## Cahier des charges no. 4 - Secteur "Les Epenays" à Versegères

Cahier des charges provisoirement pas homologué selon extrait du procès-verbal des séances du conseil d'état du 25.06.2003. Cet espace sera traité dès que les services cantonaux compétents (SFP, SPE, SRCE) auront délimité la zone de danger de crues et/ou rendu leur préavis sur cette zone de dépôt de matériaux.

### A. Description

#### 1. Localisation du périmètre



#### 2. Statut légal

Zone de dépôt de matériaux

#### 3. Caractéristiques du lieu

##### **Sites :**

Clairière en bordure de la Dranse

##### **Bâtiments existants :**

Dépôt d'entreprise à l'Ouest

##### **Accès :**

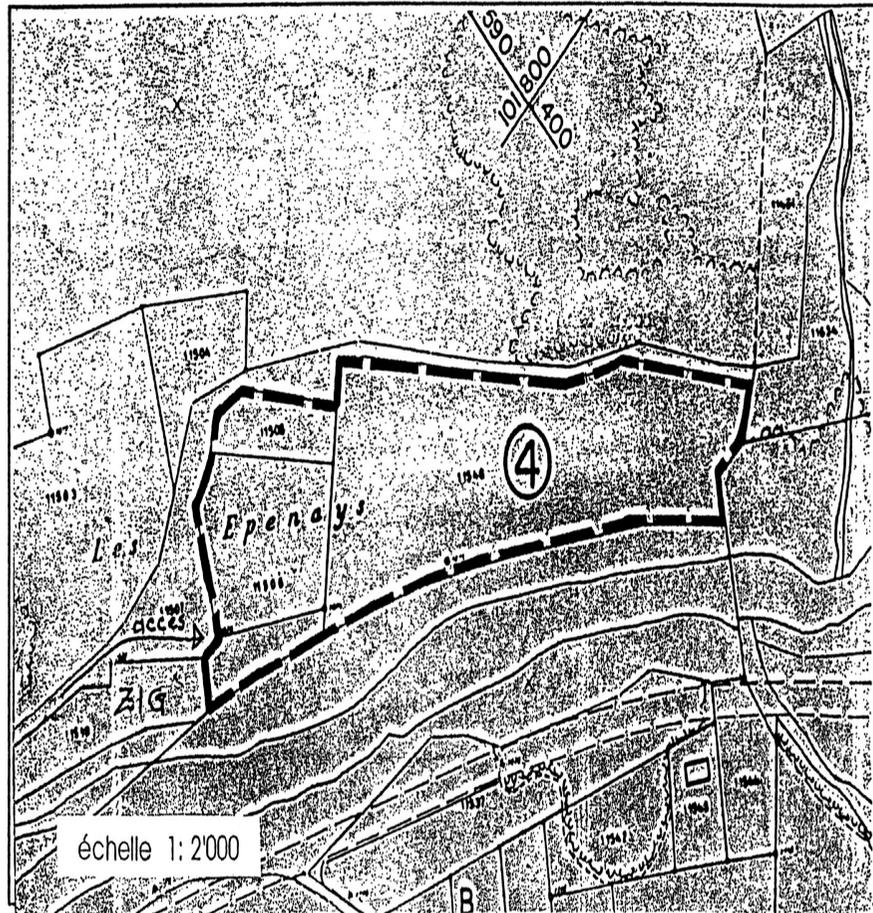
Route d'accès depuis l'Ouest, rive droite

##### **Equipements techniques :**

Néant.

## B. MESURES D'AMENAGEMENT

### 3. SCHEMA D'AMENAGEMENT



#### 1. Objectif général :

Organiser une décharge contrôlée de matériaux terreux et pierreux (classe 1 et 2) pour les travaux de terrassement dans le bas de la vallée + déchetterie.

#### 2. Mesures

##### **Projet :**

Etablir un plan d'aménagement détaillé (PAD) fixant les gabarits de mise en place des matériaux et le détail des mesures de réaménagement (nivellements, terre végétale, plantations, engazonnement, etc.), ainsi que les étapes de réaménagement. Réserver un emplacement pour le dépôt et le triage des matériaux à recycler.

##### **Sites :**

Conserver la rive de la Dranse dans son état naturel. Garantir la stabilité des matériaux par des mesures adéquates (angles de talus, récolte des eaux de ruissellement, etc.). Voir coupes du bureau ATIB. Tenir compte des exigences du service cantonal des forêts (autorisation de défrichage, zones de compensation, etc.).

##### **Prescriptions :**

Etablir un cadastre forestier. Fixer un programme pour le déroulement des travaux et la remise en état par étapes.

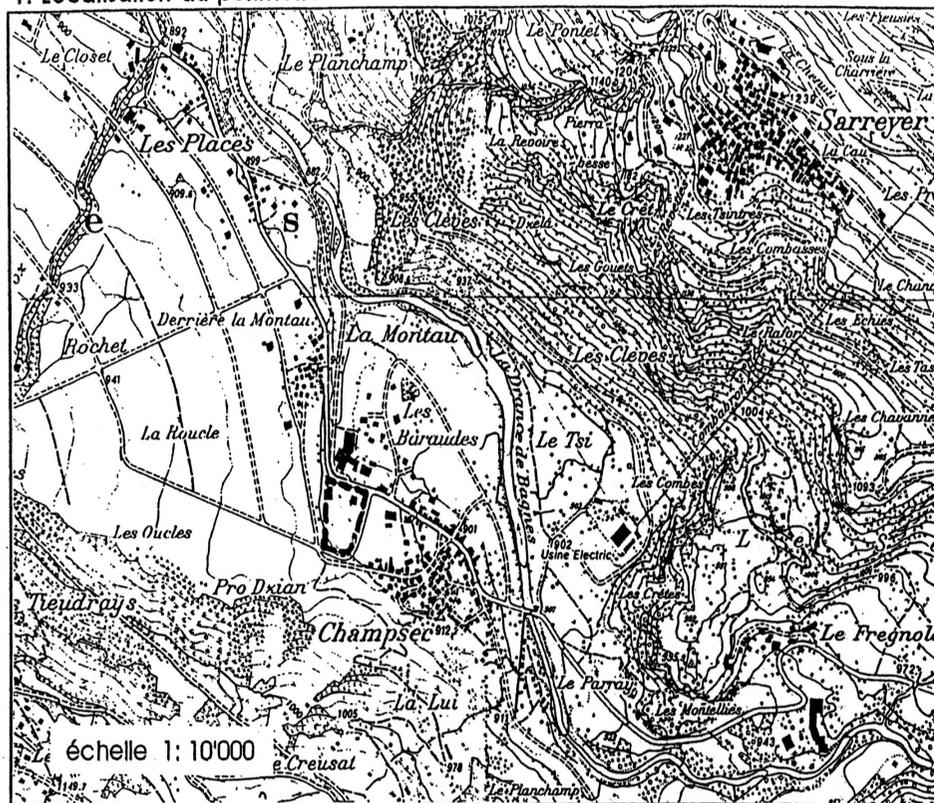
##### **Accès :**

Existant.

## Cahier des charges no. 5 - Secteur "Hie" à Champsec

### A. Description

#### 1. Localisation du périmètre



#### 2. Statut légal

Zone mixte-artisanale A2

#### 3. Caractéristiques du lieu

##### **Sites :**

Paysage agricole, terrain plat, au pied du coteau et du cône

##### **Bâtiments existants :**

Laiterie + 2 bâtiments d'habitation, menuiserie de l'autre côté de la route cantonale

##### **Accès :**

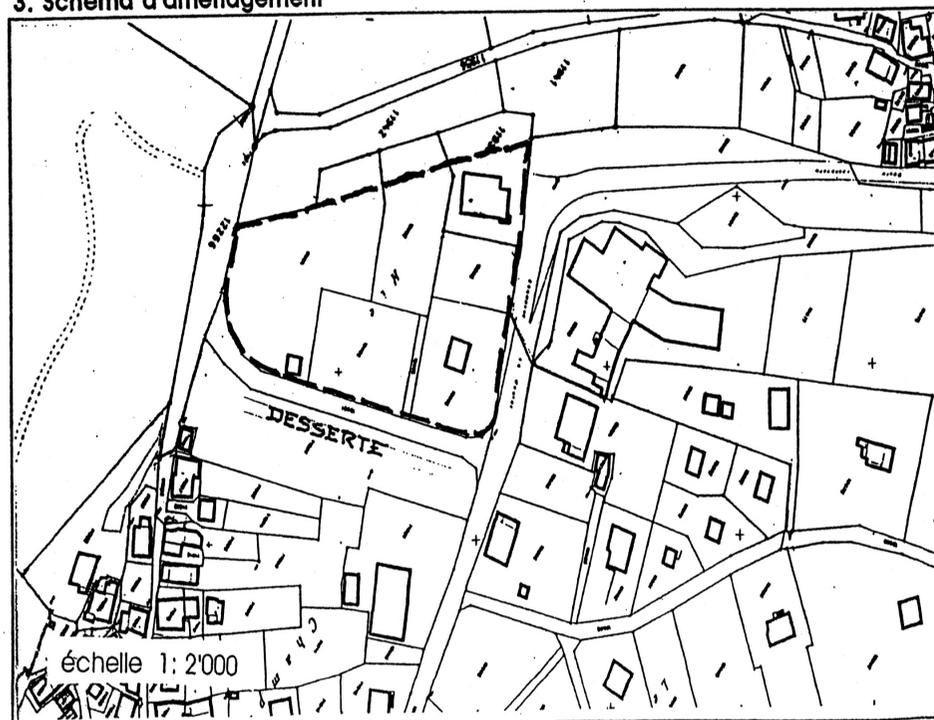
Route de desserte au nord-est à compléter

##### **Equipements techniques :**

A compléter

## B. MESURES D'AMENAGEMENT

### 3. Schéma d'aménagement



#### 1. Objectif général :

Assurer une utilisation rationnelle des terrains en organisant la desserte des terrains, l'implantation des constructions et l'affectation des locaux. Le secteur est destiné en priorité à une utilisation artisanale compatible avec l'habitat.

#### 2. Mesures

##### **Projet :**

Etablir un plan d'aménagement détaillé (PAD) prévoyant l'organisation de constructions, éventuellement en ordre contigu. Fixer les affectations artisanat / habitation.

##### **Sites :**

Tenir compte de la proximité du village de Champsec, en particulier par le gabarit des constructions.

##### **Accès :**

Organiser l'accès depuis la route de desserte existante. Prévoir des parkings pour employés et visiteurs.

##### **Remembrement :**

Etablir pour le secteur une proposition de remembrement/lotissement pour favoriser une occupation cohérente du sol.

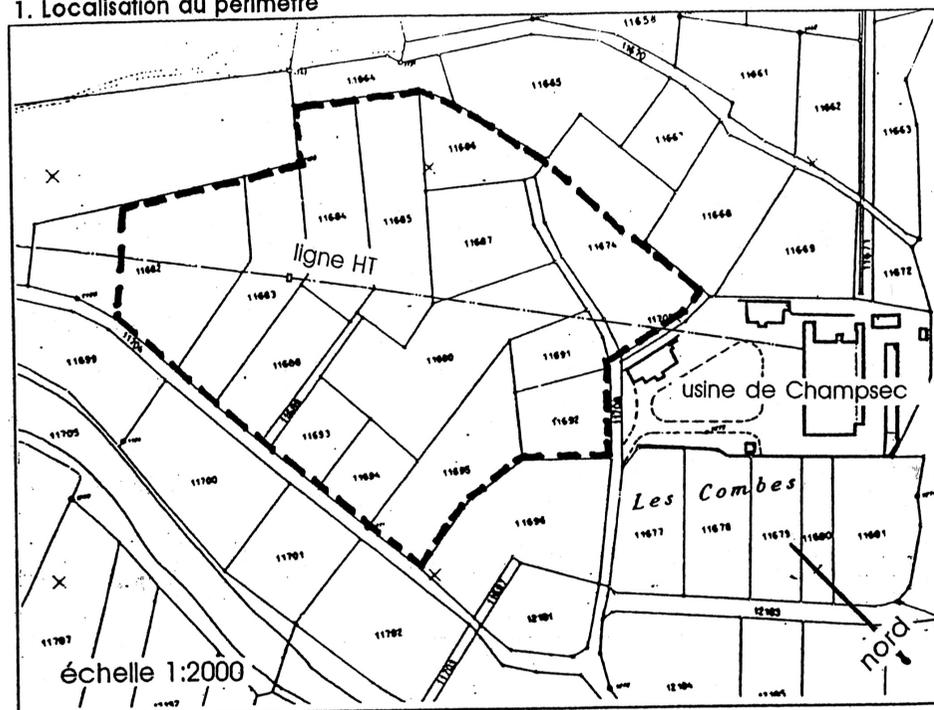
##### **Equipements techniques :**

A compléter selon données du plan des équipements.

## Cahier des charges no. 6 - Secteur "Les Combes" à Champsec

### A. Description

#### 1. Localisation du périmètre



#### 2. Statut légal

Zone artisanale A2, réservée aux activités artisanales de pointe

#### 3. Caractéristiques du lieu

##### **Sites :**

Paysage agricole ; ligne H.T. 65Kv, alignement 15m ; la ligne sera démontée en 2005 environ

##### **Bâtiments existants :**

A côté de l'usine hydroélectrique de Champsec

##### **Accès :**

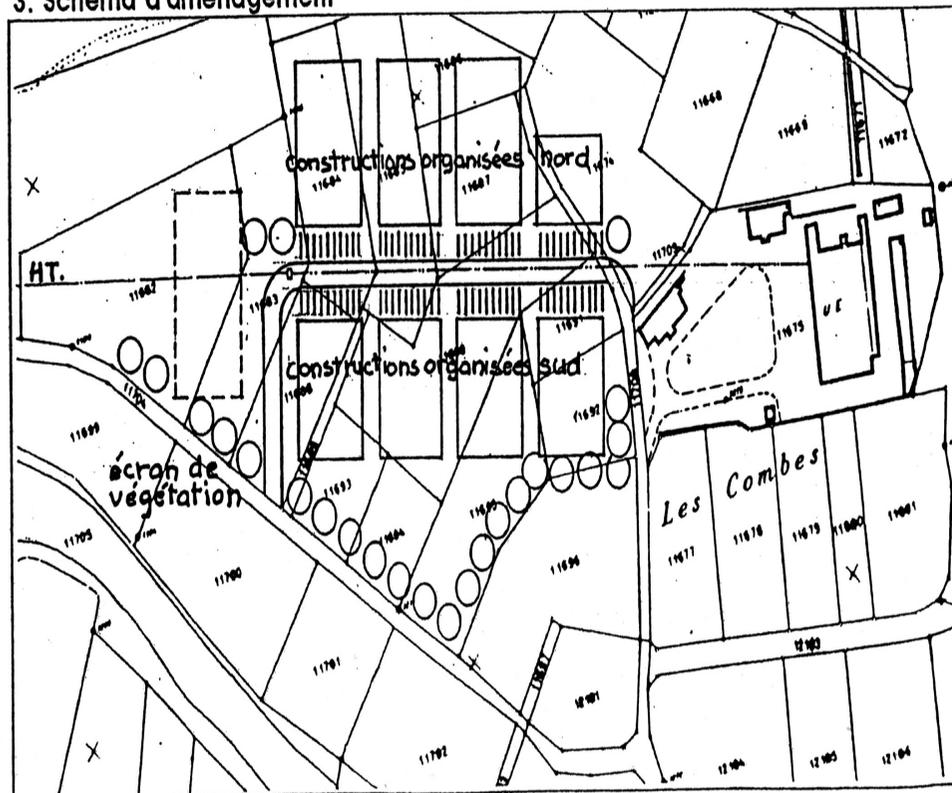
Route d'accès à l'usine depuis le sud et desserte agricole, à compléter

##### **Equipements techniques :**

A compléter

## B. MESURES D'AMENAGEMENT

### 3. Schéma d'aménagement



#### 1. Objectif général :

Assurer une mise en valeur judicieuse et une utilisation rationnelle des terrains, tout en respectant le paysage et le voisinage de l'usine.

#### 2. Mesures

##### **Projet :**

Organiser la zone selon le schéma d'aménagement en réglant au préalable le problème du parcellaire.

##### **Sites :**

Le front de la zone, côté vallée, doit être soigneusement traité, éventuellement avec un écran de végétation.

##### **Prescriptions :**

L'implantation des constructions sera organisée selon un concept cohérent et harmonieux pour les secteurs au nord et au sud de la ligne HT. Un ordre contigu peut être prescrit.

##### **Accès :**

Une route de desserte de type industriel doit assurer l'accès à l'ensemble de la zone, éventuellement une boucle dans l'emprise de la ligne HT. Prévoir des parkings pour employés et visiteurs.

##### **Remembrement :**

Etablir pour le secteur un remembrement parcellaire pour favoriser une occupation cohérente du sol en prenant en compte le réseau routier projeté (route de desserte industrielle).

##### **ligne H.T. :**

Respecter un alignement de 15 m (7.5 m de l'axe). La ligne sera démontée vers 2004.

##### **Equipements techniques :**

A compléter selon données du plan des équipements.